

FONDS GREENPEACE

Fonds de dotation

**13, rue d'Enghien
75010 PARIS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

FONDS GREENPEACE

13, rue d'Enghien
75010 PARIS

Aux membres du Conseil d'administration,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation FONDS GREENPEACE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d’émission de notre rapport.

III. OBSERVATION

Sans remettre en cause l’opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changements de méthode » de l’annexe, relative aux conséquences de la première application du règlement comptable ANC n°2022-06.

IV. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes annuels de l’exercice.

Nos travaux ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, ainsi que sur la présentation d’ensemble des comptes. Plus particulièrement, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l’élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d’emploi annuel des ressources collectées auprès du public, décrites dans les points de l’annexe intitulés « Compte de résultat par origine et destination en K€ » et « Compte d’emploi annuel des ressources collectées auprès du public en K€ », font l’objet d’une information appropriée et sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

VI. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels résultent de la comptabilité tenue par le trésorier et sont présentés au Conseil d'administration, qui en assure l'examen et l'approbation.

VII. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris

FCN

Commissaire aux comptes

Sofiane KLEZO

Associé

Signé par Sofiane Klezo
Le 15 juin 2026



doc_MM4
tx_APvZqm64DGPw

ANNEXE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2025

FONDS GREENPEACE

13, rue d'Enghien
75010 PARIS

Fonds de dotation Greenpeace

Etats financiers au 31/12/25

Bilan Actif

ACTIF	2025			2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	741 305		741 305	811 905
Terrains				
Constructions / Nue-propriété	670 019		670 019	550 619
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>	71 286		71 286	261 286
Immobilisations financières				
Participations et				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total I	741 305	0	741 305	811 905
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances	1 182		1 182	1 182
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				
Valeurs mobilières de placement	2 079 681		2 079 681	2 055 021
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	517 843		517 843	851 742
Charges constatées d'avance				
Total II	2 598 706	0	2 598 706	2 907 945
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	3 340 011	0	3 340 011	3 719 850

Fonds de dotation Greenpeace

Etats financiers au 31/12/25

Bilan passif

PASSIF	2025	2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	-8 804	-2 846
Excédent ou déficit de l'exercice	6 979	-5 958
<i>Situation nette (sous total)</i>	-1 825	-8 804
Fonds propres consommables	3 203 678	3 613 054
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	3 201 853	3 604 250
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	47 409	47 409
Fonds dédiés		
Total II	47 409	47 409
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments de trésorerie		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 640	2 640
Dettes des legs ou donations	52	52
Dettes fiscales et sociales	6 165	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	81 893	65 499
Produits constatés d'avance		
Total IV	90 750	68 191
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	3 340 011	3 719 850

Fonds de dotation Greenpeace

Etats financiers au 31/12/25

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	2 025	2 024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	1 500 000	1 578 000
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
Total I	1 500 000	1 578 000
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	5 668	8 326
Aides financières	1 500 000	1 600 000
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds reportés		
Autres charges		
Total II	1 505 668	1 608 326
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-5 668	-30 326
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	24 660	24 368
Reprises sur provisions et dépréciations		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	24 660	24 368
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	24 660	24 368
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	18 992	-5 958
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	12 013	
Total des produits (I + III + V)	1 524 660	1 602 368
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 517 681	1 608 326
EXCEDENT OU DEFICIT	6 979	-5 958
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	0	0

Fonds de dotation Greenpeace

Etats financiers au 31/12/25

ANNEXE

Annexe au bilan, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 , dont le total est de 3340011 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et faisant apparaître un résultat positif de 6 979 Euros

La durée de cet exercice est de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Fonds de dotation Greenpeace

Etats financiers au 31/12/25

INFORMATIONS GENERALES

1 PRESENTATION DU FONDS DE DOTATION

Le fonds de dotation a pour objet de soutenir et de conduire toute activité d'intérêt général en vue de la protection de l'environnement et de la biodiversité, et de la promotion de la paix et du désarmement.

Afin de développer son objet social, le fonds pourra, notamment :

- favoriser la tenue de conférences, colloques, congrès et l'installation de chaires d'enseignement ;
- soutenir tout organisme d'intérêt général poursuivant des buts similaires aux siens ou se situant dans le prolongement de son objet ;

2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de fonctionnement
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 du fonds de dotation ont été établis et présentés conformément aux règles comptables françaises applicables aux personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Ils sont établis en conformité avec :

- le règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, tel que modifié par les règlements ultérieurs applicables à l'entité ;
- le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, appliqué en coordination avec le règlement ANC n° 2022-06 précité.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrit en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENTS DE METHODE

À compter des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2025, le règlement ANC n°2022-06, modifiant le Plan comptable général, introduit une modernisation des états financiers, notamment du compte de résultat et de l'annexe :

- la suppression des transferts de charges ;
- la nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- la présentation modernisée des états financiers.

Bien que le règlement 2018-06 demeure applicable, les nouvelles dispositions du règlement 2022-06 s'imposent au fonds de dotation. Il a donc procédé à un changement de méthode comptable pour se conformer à ces nouvelles règles.

Fonds de dotation Greenpeace

Etats financiers au 31/12/25

Les impacts identifiés sont principalement liés aux reclassements suivants :

- Reclassement de certaines opérations dans le résultat exceptionnel selon la nouvelle définition,
- Ajustement de la présentation du compte de résultat.

3 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, le fonds de dotation a attribué de 1 500 000 € de subventions à l'association GREENPEACE France, par décision du conseil d'administration du 27 juin 2025, afin de financer des projets inscrits dans les missions sociales de l'association.

Ladite subvention est affectée aux financements des campagnes suivantes :

- Énergie/Climat : 500 000 €
- Agriculture : 500 000 €
- Pétrole/Océan : 500 000 €

4 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants : (L=linéaire, D=dégressif, E=exceptionnel)

5 CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fonds de dotation Greenpeace

Etats financiers au 31/12/25

DETAIL DES CHARGES A PAYER

RUBRIQUES	Montant
Audit Commissaire aux comptes 2025	2 640
TOTAL	2 640

Fonds de dotation Greenpeace

Etats financiers au 31/12/25

DETAIL DES DOTATIONS CONSOMPTIBLES

RUBRIQUES		Montant
ASSURANCES VIE ET LEGS		
Legs et/ou assurance vie 1		7 208
Legs et/ou assurance vie 2		224
Legs et/ou assurance vie 3		13
Legs et/ou assurance vie 4		89 762
Legs et/ou assurance vie 5		119 394
Legs et/ou assurance vie 6		125 489
Legs et/ou assurance vie 7		100 003
Legs et/ou assurance vie 8		9 621
Legs et/ou assurance vie 9		91 584
Legs et/ou assurance vie 10	Moins value sur cession immobilière	-29 174
Legs et/ou assurance vie 11		86 276
Legs et/ou assurance vie 12	Charges sur ancienne succession	-120
Legs et/ou assurance vie 13		79 483
Legs et/ou assurance vie 14	Charges sur ancienne succession	-50
Legs et/ou assurance vie 15		1 490
Legs et/ou assurance vie 16		102 967
Legs et/ou assurance vie 17		50 000
Legs et/ou assurance vie 18		500
Legs et/ou assurance vie 19	Charges sur ancienne succession	-90
Legs et/ou assurance vie 20		8 986
Legs et/ou assurance vie 21		5 956
Legs et/ou assurance vie 22		4 163
Legs et/ou assurance vie 23		96 906
Legs et/ou assurance vie 24		2 892
Legs et/ou assurance vie 25		9 135
Legs et/ou assurance vie 26		58 062
Legs et/ou assurance vie 27		30 000
Legs et/ou assurance vie 28		33
Legs et/ou assurance vie 29		39 909
TOTAL		1 090 624

Principales méthodes retenues

Traitement comptable des libéralités

Conformément à l'article 140 de la loi LME de 2008, les libéralités (legs, donations et, le cas échéant, assurances-vie) viennent compléter les dotations consomptibles ou non consomptibles. Ces libéralités ne sont pas comptabilisées en produits dans le compte de résultat, mais sont intégrées dans des comptes de dotation.

Les dotations consomptibles sont présentées dans la rubrique spécifique "Fonds propres consomptibles" au passif du bilan. La consommation des dotations consomptibles constitue un produit de l'exercice, correspondant à l'excédent de charges sur les produits de l'exercice. La comptabilisation en produits interviendra lors de la constatation des quotes-parts de dotation consomptible virées au compte de résultat.

Fonds de dotation Greenpeace

Etats financiers au 31/12/25

Engagements reçus sur les libéralités

Les libéralités dont l'entité a connaissance mais qui ne sont pas encore comptabilisées au bilan sont enregistrées en « engagements reçus » en hors bilan, à leur valeur estimée.

Cela concerne, par exemple, un legs accepté mais soumis à une condition suspensive non levée, ou un legs accepté après la clôture alors que son évaluation était déjà connue. Une fois les biens comptabilisés au bilan, l'engagement reçu est soldé.

Ces biens seront destinés à être cédés. Au 31.12.2025, quand bien même une valorisation aurait été retenue, ces éléments auraient fait l'objet d'une inscription en fonds reportés n'entraînant aucune incidence sur le résultat de l'exercice.

Ainsi, aucun montant n'a été inscrit au bilan par prudence au 31.12.2025.

Ces legs comprennent :

RUBRIQUES	Date d'acceptation par le CA	Conditions suspensives existantes	Montant
Legs GS	22/11/2023	Oui	311 835
Legs D	12/03/2025	Oui	31 547
Legs M	28/04/2025	Oui	210 000
Legs GG	30/06/2025	Oui	33 544
Legs E	25/08/2025	Oui	97 265
Legs GM	09/09/2025	Oui	36 348
Legs T	21/10/2025	Oui	31 834

Fonds de dotation Greenpeace

Etats financiers au 31/12/25

DETAIL DE LA TRESORERIE

RUBRIQUES	Montant
TRESORERIE	
Solde bancaire Crédit Coopératif	517 843
TOTAL	517 843

DETAIL DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "Premier entré, premier sorti".

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

Libellé	Valeurs au 31/12/2024	Valeurs au 31/12/2025	Intérêts
Livret Agir Fondation	2 055 021	2 079 681	24 660
TOTAL	2 055 020,84	2 079 681,09	24 660,25

Fonds de dotation Greenpeace

Etats financiers au 31/12/25

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients et donateurs			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux			
Etat : impôt sur les bénéfices			
Dons 2025 encaissés en 2026			
Greenpeace International	510		510
Greenpeace France			
Autres bureaux Greenpeace			
Débiteurs Divers	672	672	
TOTAL GENERAL	1 182	672	510

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	+1an,5ans au +	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 640	2 640		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale, autres organisme sociaux				
Etat : Taxe sur les salaires				
Etat : Prélèvement à la source				
Etat : IS	6 165	6 165		
Dettes sur immobilisations, comtes rattachés				
Greenpeace France	81 893	81 893		
Autres bureaux Greenpeace				
Autres Dettes	52	52		
Dette représentative de titres prêtés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	90 750	90 750		

Fonds de dotation Greenpeace

Etats financiers au 31/12/25

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT N-1		AUGMENTATION		DIMINUTION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	-2 846	-5 958						-8 804
Excédent ou déficit de l'exercice	-5 958	5 958		6 979				6 979
Solde dotations consommables	3 613 054			1 090 624	1 090 624	1 500 000	1 500 000	3 203 678
Suventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	3 070 122			1 097 603	1 090 624			3 201 853

Fonds de dotation Greenpeace
Etats financiers au 31/12/25

Compte de résultat par origine et destination en K€

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2025		2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 500	1 500	1 578	1 578
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	1 500	1 500	1 578	1 578
Dons manuels				
Legs, donations et assurances-vie	1 500	1 500	1 578	1 578
Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	25		24	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	25		24	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	1 525	1 500	1 602	1 578
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	1 500	1 500	1 600	1 578
1.1 Réalisées en France	1 500	1 500	1 600	1 578
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	1 500	1 500	1 600	1 578
1.2 Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	6		8	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	12			
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
TOTAL	1 518	1 500	1 608	1 578
EXCEDENT OU DEFICIT	7		-6	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2025		2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL				
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL				

Fonds de dotation Greenpeace
Etats financiers au 31/12/25

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public en K€

EMPLOIS PAR DESTINATION	2025	2024	RESSOURCES PAR ORIGINE	2025	2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES	1 500	1 578	1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats	1 500	1 578
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	1500	1578	Dons manuels		
1.2 Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurances-vie	1500	1578
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	1 500	1 578	TOTAL DES RESSOURCES	1 500	1 578
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	1 500	1 578	TOTAL	1 500	1 578
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2025	2024		2025	2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL			TOTAL		